



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 10 novembre 2023

Concours en L3 suivi de deux ans de stage : le ministère entend enfin nos revendications !

Face à la crise du recrutement, le ministre avait annoncé en septembre la tenue de concertation sur l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale à travers trois thématiques : la formation initiale, le déroulé de carrière et les conditions de travail.

Lors de la première réunion consacrée à la formation initiale du 8 novembre, le ministère de l'Éducation nationale a présenté ses propositions à partir des échanges avec les syndicats, dont SUD éducation. Parmi les scénarios présentés, le ministère met en avant celui d'un concours en L3 pour les enseignant-es du 1er degré et du 2nd degré (excepté le concours de l'agrégation externe). La formation initiale se déroulerait, dans ce scénario, sur deux ans sous statut d'élève-fonctionnaire stagiaire. L'entrée dans le métier serait progressive avec des stages en observation en M1 et des stages en responsabilité pour 50% du temps en M2.

Le ministère constate que la réforme de la formation a considérablement dégradé l'entrée dans le métier et a asséché les viviers de recrutement. La multiplication des statuts et le rythme insoutenable en deuxième année de master et pendant le stage ne permettent pas une entrée dans le métier sereine. De plus, les fonctionnaires stagiaires pointent massivement le hiatus entre leurs besoins et leur formation.

SUD éducation se félicite de voir le ministère reprendre notre revendication d'un concours à la fin de la L3 pour le premier et le second degré suivi d'un stage de deux ans, rémunéré, avec une entrée dans le métier progressive. On regrette néanmoins qu'il ait

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



fallu attendre d'être dans une impasse pour enfin mesurer les effets néfastes des précédentes réformes.

Pour SUD éducation, il faut à présent donner du corps à ces annonces et prendre le temps d'une véritable concertation pour mener une réforme ambitieuse de la formation initiale, à la hauteur des enjeux actuels du système éducatif. De nombreux enjeux restent en effet en suspens : celui des modules de professionnalisation dans des licences disciplinaires et pluridisciplinaires, celui de la montée en puissance des licences PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles) et des passerelles entre les parcours, celui du contenu de la formation, de l'équilibre entre les périodes de stage, les périodes de formation universitaire et la formation pédagogique.

SUD éducation porte le projet d'une formation initiale de haut niveau avec, par exemple, l'intervention des mouvements de pédagogie active et coopérative pour former les personnels à l'expérimentation et à la conception de supports et de méthodes pédagogiques adaptées aux besoins des élèves. Les personnels doivent être formés à l'apprentissage de l'esprit critique, à la diversité des méthodes pédagogiques, à l'adaptation des supports aux besoins des élèves, mais aussi à la lutte contre les discriminations et à la reconversion écologique de la société.